

sence avant leur «stabilisation». C'est ce que Foucault appelle une «rupture d'évidence» qui permet de retrouver les connexions, les blocages, les jeux de force qui, à un moment donné, ont formé ce qui devient ensuite une évidence sur laquelle «s'appuient notre savoir, nos consentements, nos pratiques» (Foucault 1994d:23). Une telle démarche devrait, selon moi, éviter de déboucher sur une mise à nu de la résistance par sa traduction dans le langage de la science, contribuant ainsi à sa technicisation et sa dépolitisation. La question n'est donc pas, me semble-t-il, de savoir si les experts incorporent les critiques, mais bien d'interroger les savoirs sur lesquels ils s'appuient, les technologies qui en découlent et leurs conséquences pour les personnes visées. Nous participons à la gouvernementalisation du monde, alors le défi n'est-il pas d'identifier les jeux de pouvoir qui produisent le minimum de domination? Autrement dit, comme le souligne Foucault tel que rapporté par Butler, être gouverné, soit, mais «pas comme ça, pas pour ça, pas pour eux» (Butler 2005:87).

Marie-Andrée Couillard, Département d'anthropologie, Faculté de sciences sociales, Pavillon De Koninck, Université Laval, Québec, G1K 7P4. Courriel : Marie-andree.couillard@ant.ulaval.ca

Note

- 1 Pour plus de détails sur la méthode, *La volonté de savoir* est très explicite (Foucault 1976:121-135). Sur la lutte des détenus à l'origine du texte cité, voir Revel (2005:135-138) et la production de la subjectivité.

Références

- Bayart, Jean-François, et Jean-Pierre Warnier
2004 Matière à politique. Le pouvoir, les corps et les choses. Paris: Karthala.
- Beaulieu, Alain, dir.
2005 Michel Foucault et le contrôle social. Québec: Les Presses de l'Université Laval.
- Butler, Judith
2005 Qu'est-ce que la critique? Essai sur la vertu selon Foucault. Dans *Penser avec Michel Foucault. Théorie critique et pratiques politiques*. Marie-Christine Granjon, dir. Pp. 75-101. Paris: Karthala.
- Couillard, Marie-Andrée, et Florence Piron
1996 Savoirs et Gouvernementalité. Numéro thématique, *Anthropologie et Sociétés* 20(1).
- Foucault, Michel
1976 Histoire de la sexualité, vol. 1. La volonté de savoir. Paris: Gallimard.
1994a [1977] Cours du 14 janvier 1976. Dans *Dits et Écrits 1954-1988*, vol. 3. Daniel Defert et François Ewald, dirs. Pp. 175-189. Paris: Éditions Gallimard.
1994b [1978] La «gouvernementalité». Dans *Dits et Écrits 1954-1988*, vol. 3. Daniel Defert et François Ewald, dirs. Pp. 635-657. Paris: Gallimard.
- 1994c [1977] L'œil du pouvoir. Dans *Dits et Écrits 1954-1988*, vol. 3. Daniel Defert et François Ewald, dirs. Pp. 190-207. Paris: Gallimard.
- 1994d [1980] Table ronde du 20 mai 1978. Dans *Dits et Écrits 1954-1988*, vol. 4. Daniel Defert et François Ewald, dirs. Pp. 20-34. Paris: Gallimard.
- Hatchuel, Armand, Éric Pezet, Ken Starkey et Olivier Lenay, dirs.
2005 Gouvernement, organisation et gestion : l'héritage de Michel Foucault. Québec: Les Presses de l'Université Laval.
- Inda, Jonathan Xavier
2005 *Anthropologies of Modernity. Foucault, Governmentality, and Life Politics*. Oxford: Blackwell.
- Laborier, Pascale, et Pierre Lascoumes
2005 L'action publique comprise comme gouvernementalisation de l'État. Dans *Travailler avec Foucault. Retours sur le politique*. Sylvain Meyet, Marie-Cécile Naves et Thomas Ribemont, dirs. Pp. 37-62. Paris: LHarmattan.
- Lascoumes, Pierre
2004 Foucault usages et actualité. Numéro thématique, «La Gouvernementalité : de la critique de l'État aux technologies du pouvoir», *Le Portique* 13-14:169-190.
- Meyet, Sylvain
2005 Les trajectoires d'un texte : «La gouvernementalité» de Michel Foucault. Dans *Travailler avec Foucault. Retours sur le politique*. Sylvain Meyet, Marie-Cécile Naves et Thomas Ribemont, dirs. Pp. 13-36. Paris: LHarmattan.
- Piron, Forence
2005 Savoir, pouvoir et éthique de la recherche. Dans *Michel Foucault et le contrôle social*. Alain Beaulieu, dir. Pp. 175-200. Québec: Les Presses de l'Université Laval.
- Revel, Judith
2005 *Expériences de la pensée*. Michel Foucault. Paris: Bordas.
- St-Hilaire, Colette
1995 *Quand le développement s'intéresse aux femmes : le cas des Philippines*. Paris: LHarmattan.

La gouvernementalité selon Tania Murray Li

Guy Lanoue Université de Montréal

Les affirmations de Tania Murray Li visent à analyser la gouvernementalité selon des positions définies ou inspirées par Foucault. Or, ce savant a systématiquement refusé d'offrir au monde une vision intégrée de sa pensée. De nombreux chercheurs, prétendant s'inspirer de Foucault, ont donc développé des interprétations très souples (précisément parce que Foucault n'est pas toujours cohérent d'une analyse à l'autre), ou encore, ils ont tenté de projeter certaines dimensions de la pensée fou-

cauldienne sur des sujets que Foucault n'a pas analysés dans son œuvre inachevée. C'est le cas de Murray Li qui prétend utiliser la pensée foucauldienne «ethnographiquement», bien que Foucault ne mentionne l'ethnologie qu'une seule fois dans l'ensemble de son corpus. Le penseur français nourrissait une antipathie bien connue envers l'anthropologie qu'il voyait, semble-t-il, comme une discipline mystificatrice, trop apte à réifier le sujet pour le transformer en objet.

Murray Li fait appel à des positions tellement abstraites, programmatiques et surtout a-historiques pour développer son argument que j'ai de la difficulté à élaborer un commentaire qui débattre des points particuliers qu'elle soulève. Je me limiterai donc à quelques commentaires généraux, en commençant par le fait que, pour Foucault, la gouvernementalité se manifeste par sa capacité de s'attacher, métaphoriquement (souvent par l'analogie, où deux «rationalités» attachées à deux situations différentes se ressemblent), à la logique propre à certaines dimensions apparemment banales de la vie sociale qui se présentent aux personnes sous forme naturalisée et apolitique.

Par exemple, la dimension de comptabilité de plusieurs programmes politiques—devons-nous fermer les hôpitaux de banlieue pour centraliser les services et éviter le dédoublement?—peut sembler «logique» à des personnes toujours aux prises avec les problèmes d'horaire et de déplacement—dois-je prendre telle rue ou telle autre pour gagner deux minutes dans mon trajet matinal? Évidemment, dans cet exemple, les personnes sont conscientes que certains individus vont souffrir si certains hôpitaux sont fermés parce qu'ils seront incapables de se rendre aux hôpitaux centraux aussi fréquemment. Leur bien-être n'est pas pris en compte par les planificateurs, sauf quand vient le temps de calculer la hausse du taux de mortalité et les sommes qu'ils devront peut-être payer quand les familles de ces victimes tenteront de les traduire en justice. Dans cet exemple, le sang-froid et l'indifférence ne sont pas comptabilisés, et la masse de citoyens accepte la décision sans trop de protestation parce qu'elle «comprend», elle aussi, la rationalité fiscale derrière la décision du gouvernement. Bref, l'indifférence à la souffrance se manifeste justement parce qu'il existe des inégalités de pouvoir entre planificateurs et citoyens qui se cachent derrière des logiques parallèles.

Cet exemple plutôt long met en relief la pensée de Murray Li, qui semble adopter une position inverse. Selon elle, les programmes politiques naîtraient et seraient mis en scène indépendamment des relations de pouvoir qui dominent les autres aspects de la vie sociale. De plus les programmes politiques s'inspireraient de «principes» et

seraient marqués par la «volonté» des planificateurs. Je ne vois donc pas comment le programme analytique revendiqué ici peut prétendre suivre une logique foucauldienne. Je m'explique.

Murray Li postule, de façon arbitraire, une différence entre la gouvernementalité et la discipline. Il me semble clair que Foucault mentionne la différence pour souligner que les deux instances sont liées par le pouvoir. La discipline est un rapport de force, mais le pouvoir derrière la gouvernementalité n'est qu'une autre instance nuancée et masquée des mêmes rapports de force. Foucault, à mon avis, distinguait gouvernementalité et discipline pour souligner la qualité implicite et indicible du pouvoir. La position de Murray Li semble ignorer que la distinction n'était qu'une position heuristique et analytique. Elle préfère l'interpréter en réduisant la gouvernementalité à une projection idéologique, à une position essentialiste et formaliste, à un masque contemporain pour l'idéalisation hégélienne. Peut-être Murray Li avance-t-elle ici une interprétation nouvelle ou même radicale de Foucault, mais le résultat est malheureux. La stratégie visant à décortiquer arbitrairement le concept foucauldien du pouvoir pour ultérieurement créer une synthèse de ses composants fragmentés semble être dégagee de toute pensée académique, où la force motrice de la gouvernementalité est censée apparaître des principes a-historiques et surtout apolitiques. Pour Foucault, la pensée universaliste et universalisante qui émerge de la stratégie analytique classique adoptée par Murray Li n'est que l'idéologie d'inspiration romantique qui cache le déroulement du pouvoir.

L'analyse qu'offre Murray Li semble s'inspirer de l'idéalisme hégélien, mais l'auteure ignore complètement l'influence du romantisme allemand qui est devenu la marque de commerce de toute opération idéologique et essentialiste en Occident, et donc un trait inné de la gouvernementalité. Comment ignorer que chaque analyse qui cherche à identifier les principes «secrets» censés animer des dynamiques internes reproduit implicitement la prise de position hégémonique de l'analyste vis-à-vis de son objet d'étude? Voilà néanmoins exactement ce que Murray Li se propose de faire. Renan (1947) avait pourtant noté, il y a plus de cent ans, dans sa critique du romantisme allemand, qu'il ne peut exister de sujets autonomes dans une telle entreprise.

Quand Murray Li affirme que les gouvernements fonctionnent par l'éducation des désirs et la configuration des habitudes individuelles, elle semble ignorer que les gouvernements ne choisissent pas tous cette stratégie, qui n'est devenue possible qu'avec l'invention de l'État-nation romantique. Voilà pourquoi il est inutile de parler

de «principes» primordiaux, qui ne font que reproduire l'essentialisme de la gouvernementalité «rationnelle», avec sa manipulation constante de facteurs intrinsèques et exogènes au sujet gouverné—l'ethnicité (qui appartient uniquement à la sociologie de l'État romantique), les horaires de travail, etc. Discipliner des habitudes de penser n'est pas intrinsèque à l'État en tant que tel. Certes, la Rome impériale était, hors de tout doute, constituée en État. Mais rien n'indique que sa gouvernementalité ait été basée sur le conformisme volontaire et inconscient de ses citoyens. Les Romains étaient habiles dans la création de philosophies étatiques «rationnelles» qui étaient censées normaliser l'agir, et non pas la pensée. L'approche universalisante de Murray Li confond les buts déclarés de la gouvernementalité contemporaine—la tendance à réduire les fonctions de la politique à une gestion managériale—avec les relations de pouvoir cachées par cette approche socio-juridique. Murray Li devrait lancer une enquête non pas sur les soi-disant buts de la planification, mais plutôt sur le droit d'invoquer la logique naturalisée avec laquelle les politiciens érigent de tels plans.

Contrairement à ce qu'avance Murray Li, l'analyse foucauldienne de la gouvernementalité ne peut prendre comme point de départ les affirmations ou les motivations des acteurs qui formulent des plans politiques visant le bien-être des «populations». L'accent que Murray Li place sur l'aspect utopique de la gouvernementalité—suggérant que les gouvernants cherchent à améliorer les conditions de vie des gouvernés—m'apparaît comme une interprétation superficielle de Foucault, sans compter qu'il s'agit en outre d'une interprétation tautologique de la temporalité étatique. Le fait que les États (occidentaux) favorisent une temporalité orientée vers le futur dans leurs rhétoriques n'est aucunement un témoignage de leur désir de «mettre les choses au point», comme le dit Murray Li. Je ne peux m'étendre ici sur cet aspect plutôt complexe, mais il me semble évident que tout déplacement du pouvoir vers d'autres champs—temporels, utopiques, philosophiques—au nom du peuple réifié ne peut servir de base à l'analyse, car il s'agit là précisément de la technologie de gouvernance utilisée dans l'État-nation. C'est d'ailleurs ce déplacement même qui devrait être le sujet de l'enquête sur la gouvernementalité.

Murray Li note que la gouvernementalité a des limites. Cela me semble trop évident pour qu'il s'agisse d'une découverte. Certainement, le pouvoir a des limites qui émergent de la capacité d'une population ciblée à contester les pratiques d'un gouvernement. Je voudrais souligner deux objections à cette formulation classique: (1) la grande majorité de citoyens ciblés par la gouvernementalité contemporaine opte pour des formes de résis-

tance qui sont aussi des formes de complicité. C'est justement ce qu'indique Scott (1998), un auteur cité par Murray Li; (2) la contestation stridente n'est pas un point de départ valable pour une analyse de la gouvernementalité car elle est relativement limitée. Autrement dit, la majorité des citoyens ne ferme pas complètement la porte aux tentatives gouvernementales de les coopter dans le pouvoir. Ce n'est aucunement une grande découverte que le pouvoir se constitue en et par des dyades, que le pouvoir a toujours besoin d'être partagé par l'entremise de la légitimité. Weber l'avait noté, il y a déjà longtemps : la légitimité permettant au pouvoir d'agir repose sur un sens partagé de la communauté politique et sur ses composantes sémantiques.

Le fait que Murray Li cite Rose et se lance dans une longue critique de Foucault pour justifier l'approche ethnographique de l'analyse du pouvoir n'est aucunement convaincant. La position de Murray Li prétend critiquer Foucault parce qu'il n'a pas été précis en ce qui concerne certains mécanismes de la mise en scène du pouvoir. Mais le fait est que le pouvoir se déroule et se concrétise par plusieurs moyens, dont une grande partie ne prend aucunement en considération les «règles» formelles de la vie politique sauf sur un point fondamental : parfois les «règles» sont créées, justement, pour définir des lacunes, des idéalizations impossibles à atteindre ou à concrétiser, avec le résultat que la soi-disant vie sociale se déroule dans les espaces vides et les silences créés par la réification et par l'objectification des «règles» prétendument «rationnelles». Les idéologies étatiques, donc, ne sont pas censées définir des champs d'action, ni les refléter, mais sont censées fournir à ceux qui participent au jeu de pouvoir des jetons qui ne sont pas directement échangeables contre du capital politique. Encore une fois, les positions arbitraires et idéalisées de Murray Li la conduisent à l'erreur, car une analyse qui ne tient aucunement compte des questions de légitimité, dans ce sens un peu foucauldien, ne peut que reproduire le clivage entre sujet et observateur qui est au cœur de toute analyse classique, en dépit des rhétoriques et des citations censées établir la prétendue sensibilité postmoderne de l'analyse au sujet.

Enfin, je ne comprends pas du tout la dernière section, offerte en guise de conclusion. Murray Li déclare qu'une «ethnography of government would pay attention to how programs take hold and change things, while keeping in view their instabilities, fragilities and fractures, and the ways in which failure prepares the ground for new programming». Comment une telle analyse peut-elle être présentée comme une *ethnographie*? Au mieux, il s'agit d'une analyse formelle ou sémantique. Une ethnographie foucauldienne des programmes identifierait comment les

fragilités et les fractures autour des stratégies gouvernementales sont en fait des signes du *succès* et non de l'échec d'un programme, car ils sont des manifestations de la façon dont le pouvoir existe par et dans les relations ambiguës et polysémiques qu'il engendre, permettant ainsi des analogies métaphoriques entre deux situations différentes mises en relation par le pouvoir. La même critique s'applique à l'étude des pratiques prônée par Murray Li. Les écarts sociaux, comme les écarts entre les buts et les résultats d'un programme, ne se produisent pas uniquement par la résistance. Ils sont une partie intégrale du pouvoir qui se manifeste quand la résistance devient complicité (ou l'inverse, comme Herzfeld (1993) le suggère dans ses analyses de la Grèce). Enfin, les négociations informelles qui caractérisent la soi-disant réaction au programme, toujours selon Murray Li, ne sont pas des signes de l'échec du programme ou des tentatives de le contourner, car les responsables de l'élaboration d'un programme, bien avant sa mise en scène, sont liés aux gouvernés par des significations et des logiques partagées qui permettent au pouvoir centralisé d'influencer le biopouvoir individuel.

Bref, cet article de Murray Li ne me semble pas cibler la question de la gouvernementalité contemporaine. Il s'agit plutôt d'une mystification élaborée dans l'esprit hégélien, pour ne pas mentionner qu'il semble loin de toute instance empirique de la gouvernementalité contemporaine et surtout du fait que les gouvernements ont énormément évolué au cours des trois décennies qui se sont

écoulées depuis l'œuvre de Foucault. Il est clair que les gouvernements libéraux-démocratiques de l'Occident ont, depuis plusieurs années, abandonné le prétexte de fournir des biens et des services à tout le monde, ciblant uniquement les catégories toujours en mesure de contribuer à la *plus-value* de leurs coffres. Les autres doivent et devront payer, en argent ou sous d'autres formes de capital social, leur propre marginalisation. Il nous faut de nouveaux outils analytiques qui tiennent compte de ces réalités émergentes.

Guy Lanoue, Département d'anthropologie, Université de Montréal, C.P. 6128, Succursale centre-ville, Montréal, Québec, H3C 3J7, Canada. Courriel : guy.lanoue@umontreal.ca

Références

Herzfeld, Michael

1993 *The Social Production of Indifference: Exploring the Symbolic Roots of Western Bureaucracy*. Chicago: University of Chicago Press.

Renan, Ernest

1947 *Qu'est-ce qu'une nation?* (conférence faite en Sorbonne, le 11 mars 1882), vol.1: *Œuvres complètes*, Pp.887-906. Paris: Calmann-Lévy.

Scott, James C.

1998 *Seeing Like a State: How Certain Schemes to Improve the Human Condition Have Failed*. New Haven: Yale University Press.